



Monsieur le Préfet,

Désirant obtenir un passe-
port pour l'Italie, j'ai
l'honneur de vous transmettre
ci-dessous, les indications demandées:

- 1^o Charlotte Cazals née de Talvelly
- 2^o Place du Palais de Justice Aurillac
- 3^o Née à Aurillac le 30 Mars 1841
- 4^o Durée du voyage environ 3 mois
- 5^o Séjour à Rome
- 6^o Partie de France Modane
- 7^o Voyage pour affaires personnelles

Veuillez recevoir Monsieur le Préfet
l'assurance de mes distingués
sentiments.

Ch. Cazals

Fait à Aurillac

frumini à frumini
Piper du Cantal, avec avis favorable

Aurillac le 20 Mars 1920

Le Préfet de l'Aveyron

Arnaud

